

## Charte

### Préambule

Signer une licence, c'est s'engager, en tant que joueur, éducateur, entraîneur, ou dirigeant, à respecter l'éthique du football en général, et les règles particulières du club définies par le comité directeur de l'USMV Football. Le football est un sport collectif où chacun apporte ses propres valeurs individuelles, mais doit aussi adhérer à celles de son club. Chaque membre représente le club et se doit d'en donner une bonne image par un comportement exemplaire aussi bien sur le terrain qu'en dehors.

### Dispositions générales

Pour avoir le droit de pratiquer le football au sein du club, tout licencié doit:

- Prendre connaissance du règlement intérieur du club, et le respecter en toute occasion. Pour les licenciés mineurs, un représentant légal doit se conformer à ces dispositions.
- S'acquitter du montant de la cotisation annuelle avant toute participation à une rencontre officielle.
- Compléter le bulletin d'inscription et la demande de licence, en n'oubliant pas de faire remplir par un médecin le certificat médical sur cette demande si nécessaire.

En cas de problème dans une équipe, il est demandé, dans la mesure du possible, et selon la nature du problème, aux joueurs et aux éducateurs de régler le litige entre eux. Les dirigeants se tiennent à la disposition de tous en cas de besoin, et pour écouter les doléances.

### Le rôle de chacun dans le club

#### Le joueur:

- Tout joueur du club s'inscrit pour les entraînements de la semaine et les matchs du week-end.
  - Tout joueur du club doit être présent aux entraînements et doit honorer les convocations aux matchs. En cas d'empêchement, il doit avertir l'éducateur le plus rapidement possible.
  - Tout joueur du club doit accepter les contraintes imposées par les compétitions dans lesquelles le club est engagé.
  - La tenue du joueur doit être adaptée à la pratique du football: chaussures, short, chaussettes, protège-tibias, maillot. Elle ne doit pas constituer un danger pour lui, ses coéquipiers, ou ses adversaires (pas de montre, bague, bracelet, collier...).
- Le joueur doit porter pour chaque rencontre la tenue officielle du club.
- Tous les joueurs doivent prendre une douche après chaque entraînement et chaque match, par mesure d'hygiène et pour éviter tout refroidissement.
  - Les joueurs doivent respecter le matériel et les locaux du club, ainsi que ceux des autres clubs en cas de déplacement (ne pas abîmer le matériel, ne pas laisser traîner de déchets...).
  - Tout joueur s'interdit de formuler des critiques à l'égard de l'arbitre, de ses coéquipiers, ou des joueurs de l'équipe adverse. L'entraîneur ou l'éducateur est seul habilité à juger de l'opportunité d'une intervention.
  - Tout joueur qui se rend coupable de vol ou de dégradation dans l'enceinte du stade sera immédiatement exclu de toutes les activités du club pendant une ou plusieurs saisons.
  - Le règlement intérieur s'inscrit dans cette logique. Il est affiché au sein du club.

### L'entraîneur / éducateur:

- Choisi par le bureau pour ses compétences techniques et ses aptitudes à l'encadrement d'un groupe, l'entraîneur a toute autorité en matière de choix technique et tactique. Il est également le seul responsable pour ce qui est de la composition et de la direction des équipes qu'il entraîne.
- Tout entraîneur doit être par son comportement un exemple pour les joueurs qui sont sous son autorité.
- L'entraîneur fait en sorte de respecter et de faire respecter les locaux et le matériel mis à sa disposition, et de rendre ce dernier aussi propre que possible. Il est tenu de veiller à fermer soigneusement tous les locaux qu'il a ouverts (local, vestiaire, bureau...).

### Les parents:

- En inscrivant leur enfant dans le club, les parents prennent connaissance du règlement intérieur qu'ils doivent respecter et faire respecter par leur enfant. Le bien-être et la sécurité des enfants passent par leur implication au sein du club.
- Les parents doivent:
  - Accompagner leurs enfants sur les lieux des entraînements. Avant de laisser leur enfant, ils doivent s'assurer que l'éducateur est présent. Les horaires de début et de fin des séances d'entraînement doivent être respectés.
  - Prévenir l'éducateur en cas d'absence ou de retard à un entraînement ou pour un match pour lequel leur enfant a été convoqué.
  - Pour les rencontres qui se disputent à l'extérieur, accompagner l'équipe de leur enfant le plus souvent possible, ou au moins s'assurer qu'il y a suffisamment de véhicules et d'accompagnateurs pour le transport des joueurs avant le départ.
  - Ne pas intervenir dans la prise de décision de l'éducateur ou des dirigeants du club.

### Le dirigeant :

- En s'inscrivant dans le club, le dirigeant s'engage à participer activement à la vie du club
- Le dirigeant pourra être sollicité par les éducateurs et les membres du bureau sur les sujets suivants : accompagnement des joueurs, présence lors des matchs (en tant que délégué ou arbitre), organisation des tournois, tâches administratives